

Fiche action : Accompagnement d'un comité éthique
Formation continue
Session 2024

Date maj et version : 22/03/ 2024 -V1 - n° 1
 Code RNCP : aucun
 Certificateurs : aucun
 Date de l'enregistrement de la certification : aucun
 N° déclaration d'activité : 98 97 027 37 97

<p>Objectifs généraux</p>	<p>L'objectif de cette formation vise à développer la réflexion éthique dans la conduite du projet d'établissement/service, le management des équipes et l'accompagnement des personnes accueillies en ESSMS.</p>
<p>Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation</p>	<p><u>Méthodes mobilisées :</u> La formation est basée sur une pédagogie participative et active. Les apports théoriques sont ponctués de temps d'échanges collectifs et de réponses aux interrogations par le formateur (trice). Formation en alternance de 2x 3.5heures, analyse des situations professionnelles vécues et des pratiques ; apports conceptuels. Une méthode autodidactique complémentaire, amenant le stagiaire à proposer lui-même une solution en ayant construit une réflexion.</p> <p>Les supports pédagogiques convoqués : - des présentations et documents vidéoprojetés - un tableau de conférence, - des questions à la salle au début, en cours et en fin de session, - des quiz et des exercices d'application format papier, - des travaux pratiques encadrés de productions.</p> <p><u>Modalités d'évaluation :</u> Cette formation n'étant ni qualifiante ni certifiante, seule une attestation de fin de formation est remise aux participants. Toutefois dans un souci d'évaluation des compétences des professionnels plusieurs évaluations sont mises en place :</p> <p>En début de la formation, un tour de table est effectué pour identifier les attentes, mesurer le niveau de connaissances et compétences sur le sujet traité et adapter le contenu de l'action en conséquence.</p> <p>Tout au long de la formation, par questionnement oral, quiz, ou exercices d'application à l'issue de chaque thématique/module.</p> <p>Évaluation à chaud en fin de formation portant sur : - les acquis (connaissance et compétences) des apprenants par un questionnaire final/étude de cas et/ou par l'observation lors des travaux pratiques de la maîtrise des savoirs de base, - la satisfaction des participants, - les besoins exprimés pour d'éventuelles suites à la formation.</p>

<i>Les débouchés</i>	Faire partie et enrichir un comité éthique.
<i>Poursuite de parcours</i>	Selon demande spécifique de l'employeur
<i>Accessibilité aux personnes en situation de Handicap</i>	<ul style="list-style-type: none">- Tous les sites sont accessibles- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap (contacter notre référent handicap : referenthandicap@emap.re) .
<i>Dates de la prochaine session</i>	Du 23 au 30 janvier 2024 (2x3.5 heures)

La formation en détails	
Données règlementaires	Aucune
La certification	Aucune
Dispenses et allègements	La formation est inscrite pour une durée de 7 heures et doit être suivie en totalité. Les matinées sont aménagées sur des plages de 3.5 heures sur 2 semaines.
Prérequis	Aucun
Modalités et délais d'accès	<u>Modalités</u> : Inscription sur dossier candidat obligatoirement signé et financé par l'employeur. <u>Délai d'accès</u> : Devis et convention de formation signés au plus tard à la date de rentrée
Statuts et effectifs	Promotion de 8 professionnels. Cadres dirigeants et intermédiaires, professionnels, membres des équipes pluridisciplinaires et des équipes de direction, gestionnaires de programmes sociaux et médico-sociaux et sanitaires.
Objectifs pédagogiques	Aptitudes : — Modéliser une organisation du comité ; de la saisine à la réponse. Compétences : — Connaître les fondements de l'éthique : les valeurs et les principes d'action en ESSMS. — Promouvoir la réflexion éthique des professionnels.
Durée de la formation	7 heures de formation dispensées en 2 demi-journées de 3.5 heures.
Contenu de la formation	Module 1: Définition des concepts et du champ d'intervention du comité éthique Valeurs ; morale, déontologie, législation ... Définitions (saisine ...) - Préciser la place de la démarche éthique Définir les intérêts, enjeux et plus-value d'une démarche et d'un comité éthique (pour le comité, pour les professionnels, pour la gouvernance, pour les personnes accompagnées). Fonctionnement et organisation du comité éthique Culture de l'éthique au sein du comité, Développer une posture réflexive, Avoir une charte de fonctionnement et une feuille de route, Avoir une démarche de réponse aux saisines. (3.5 heures) Module 2: Développer une démarche éthique collective Comment avoir des saisines, faire émerger les questionnements , Développer la connaissance des professionnels Développer la communication du comité éthique. (3.5 heures)

<p>La formation en chiffre (2023)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de présentation à l'examen : Non concerné - Taux d'obtention du diplôme : Non concerné - Taux de retour des enquêtes : Non dispensé - Taux de satisfaction des stagiaires : Non dispensé - Taux d'interruption de la formation : 0 % - Taux d'abandon* : 0 % - Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation : Non concerné - Taux d'insertion dans l'emploi : Non concerné <p>*Pour plus d'informations sur le motif des abandons, nous contacter</p> <p>-</p>
<p>Lieu</p>	<p>École des Métiers de l'Accompagnement à la Personne (EMAP) 1D chemin Vélia 97432 Ravine des Cabris</p>
<p>Tarifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les salariés, financement par l'employeur ou son fonds de formation. Coût pédagogique : 220 € (sous réserve de modification)
<p>Contacts</p>	<p>Accueil : 0262 96 95 30 ; accueil@emap.re</p> <p>Formation continue : Geoffrey PAYET : gpayet@emap.re Patricia DIJOUX : pdijoux@emap.re Tel : 0262 96 95 30 Poste 4</p>